5me année. - Mo 1284 - Ed. A

DIX CENTIMES

Mercredi 8 et Jeudi 9 Mai 1918.

ABONNEMENT
Bruxelles - Province - Etranger
Les abonnements sont reçus exclusivement par tous les BUREAUX DE POSTES.
Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement au bureau de poste qui a délivré l'abonnement.

PRIX DES ABONNEMENTS :
3 mois : Fr. 9.00 — 2 mois : Fr. 6.00 — 1 mois : Fr. 3.00

Tirage : 125,000 par jour

Le Bruxellois

JOURNAL QUOTIDIEN INDEPENDANT

ANNONCES
Faits divers et Echos ..... la ligne fr. 5 00
Nécrologie 2 00
Annonces commerciales 2 00
Annonces financières 2 00
PETITES ANNONCES : la grande ligne 2 00

Rédacteur en chef René ARMAND.
Rédaction, Administration, Publicité, Vente BRUXELLES, 33-35, rue de la Caserne.

Tirage : 125,000 par jour

AVIS

A l'occasion de l'Ascension, le journal ne paraîtra pas demain.

Chronique des Abus

(Suite.)

Et les fabellions, leurs patrons, lorsque les affaires fleuriront à nouveau, n'encaisseront-ils pas les bénéfices qu'ils n'ont pu réaliser durant la guerre? Et croyez-vous qu'ayant dû supporter une part, non dans leurs pertes, mais dans la non-rentrée des bénéfices normaux escomptés, croyez-vous que leurs clercs encaisseront une part de ce supplément de recettes? Chimère...

D'aucuns répondront : « Les œuvres! Nous avons dû secourir de nombreuses œuvres! » Parfait. Mais avant de compâtir à la misère d'inconnus, parfois bien peu dignes de pitié et véritables corsaires de la charité, le premier devoir des notaires n'était-il pas d'aider les artisans de leurs fortunes? Car si les œuvres ont bénéficié d'un don de 1000 fr. de la part de ces bons notaires, c'est plusieurs milliers de francs qu'ils ont retenus à chacun de leurs clercs, de sorte qu'en fin de compte, c'est ces pauvres hères, aux traitements faméliques, qui ont supporté cette largesse des patrons. Peut-être là question de popularité, de boutique, joue-t-elle un rôle dans leur façon de faire? Vis-à-vis de la masse, le geste peut paraître superbe à son auteur : de la poudre aux yeux, quoi! Mais que font-ils donc, ces Pharisiens, des préceptes de la charité chrétienne? Leur main gauche ignore-t-elle ce que donne leur main droite?

Bref, en admettant même que ces notaires réparent plus tard, bon gré mal gré, leur injustice, sera-ce bien le moment? N'est-ce pas plutôt à présent que le coût de la vie a décuplé? Faut-il leur rappeler que quelques-uns de ces clercs ont dû quitter leur emploi, faute de ressources suffisantes, que d'autres ont succombé de misères et de privations?

Partout, dans les administrations publiques et privées, dans les banques, dans les maisons de commerce, le barème des traitements a été relevé, des indemnités de vie chère ont été accordées, voire aux ouvriers de la ferme des boues... Les chômeurs eux-mêmes ont reçu une augmentation!

Hormis pour le notariat belge qui se targue de «caste», la mesure est quasi-générale, même en pays neutres : les journaux d'outre-Moerdyck nous ont appris que l'Association des clercs de notaires hollandais a obtenu l'octroi à ses membres mariés d'une indemnité de 40 p. c. du traitement annuel, et de 25 p. c. aux célibataires. Et là où la vie, sans être aisée, est cependant moins coûteuse qu'en Belgique, il s'agit non pas du paiement d'arriérés, mais d'un subside supplémentaire; tandis qu'ici les clercs ne réclament pas d'augmentation momentanément, mais seulement la liquidation d'arriérés qui leur sont légitimement dus et que, par un abus scandaleux, on ne leur paie pas.

Un jugement rendu le 28 juillet 1915 par la première Chambre du Tribunal civil de Liége, publié dans le premier fascicule 1916 du Répertoire de la Pratique notariale, a donné raison à un clerc de notaire contre son patron, dans pareil cas de réduction d'appointements et a consacré, en outre: 1. Que la fermeture de l'étude, pour motifs de guerre, ne dispense pas le notaire de l'obligation de payer les appointements de ses clercs; 2. Que l'acceptation sans réserve, par les clercs, du paiement d'un mois de traitement arriéré, n'implique pas, par elle-même, surtout en temps de guerre, la renonciation aux appointements des mois suivants.

Des gens qui se croient les seuls patriotes se récrieront: « Ce n'est pas le moment de créer des discussions, d'élever des conflits entre les Belges! » Mais avant tout, que les patrons remplissent leurs devoirs et leurs engagements, qu'ils n'abusent pas de la situation en profitant des circonstances pour réduire les appointements, afin de compenser les bénéfices qu'ils n'ont pu réaliser. Leur patriotisme s'est effacé devant la question d'intérêt! Où seraient-ils si nos valeureux fils, nos frères, avaient agi comme eux et s'ils ne risquaient encore tous les jours leurs vies pour eux comme pour nous?

Rendons cependant hommage aux notaires qui ont compris leurs devoirs en maintenant les traitements antérieurs à la guerre, en liquidant les arriérés d'appointements et certains même en accordant des augmentations. Ceux-là sont à l'abri de toute critique et ils peuvent compter sur le dévouement de leur personnel. Chez eux, le sabotage n'est pas à craindre. Puissent-ils faire comprendre aux autres l'indignité de leur attitude. Mais voilà! l'égoïsme bourgeois est si souvent sourd et aveugle...

La grève de la justice aura bientôt une fin, à ce qu'on nous assure, les protestations contre ce sabotage devenant chaque jour plus aiguës. S'il est vrai que les magistrats de Hasselt veulent reprendre leurs travaux, sans s'occuper de l'autorisation de la Cour de Cassation, il faut croire que les magistrats de province se soucient plus des intérêts de la population que ceux de la capitale. En effet, déjà depuis la suspension des travaux des tribunaux à Mons et à Gand, une chambre n'a jamais cessé de siéger et ce dans l'intérêt du public belge, pour statuer dans les affaires urgentes, notamment les séparations de biens, les interdictions, les mises sous conseil judiciaire, et tout ce qui concerne les femmes mariées, les veuves et les enfants mineurs.

Les magistrats de Bruxelles feraient bien d'imiter leurs collègues de province. A Bruxelles, l'honorable M. Dequesne, président du tribunal de première instance, n'a pas quitté son cabinet un seul instant, et malgré les reproches et les vexations de ses collègues patriotards, il exerce sa juridiction gracieuse. Grâce à lui, les justiciables de l'arrondissement de Bruxelles ont leurs intérêts sauvegardés dans les successions, les saisies conservatoires pour les mobiliers contre les locataires, les saisies-arrêt contre des débiteurs récalcitrants; il statue même dans des référés urgents, et les premières phases de procédure dans de nombreux divorces.

Il en est de même des juges de paix de tout l'arrondissement, qui sont restés fidèlement à leur poste pour les appositions de scellés dans les mortuaires; ils tiennent les conseils de famille et s'occupent de tout ce qui concerne les veuves et les enfants mineurs. Voilà au moins du patriotisme, duquel il sera tenu compte plus tard.

Il vaudrait beaucoup mieux reprendre les travaux et éviter dans quelques jours de cruels mécomptes à la population bruxelloise déjà si éprouvée. Cette reprise des travaux éviterait aux magistrats et aux avocats non fortunés de recourir à un fonds de secours dont des gens de cœur s'occupent en ce moment.

Le Barreau et la Chambre de commerce de Bruxelles ont pour devoir de défendre les intérêts des justiciables et non ceux de la politique myope et néfaste des messieurs du Havre, ventres dorés à qui il ne manque rien, vu qu'ils s'engraissent des emprunts que nous devrons payer, après avoir dilapidé l'encaisse de la Banque Nationale, confiée aux banques anglaises.

Emue enfin des récriminations qui, de toutes parts, s'élèvent contre le fonctionnement des organismes où se débitent les repas payants, l'administration communale de Bruxelles va organiser un système de contrôle des dits restaurants, cantines, etc. Ce sont les Restaurants Bruxellois qui sont particulièrement visés. Jusqu'à présent, on s'était contenté de faire examiner de temps en temps la qualité et la quantité des victuailles fournies par les restaurants affiliés à l'œuvre et exploités par des particuliers. Le nombre des établissements gérés directement par l'œuvre est allé en s'accroissant et c'est à leur sujet que des plaintes se sont élevées souvent. Aussi le contrôle communal s'exercera-t-il désormais sur tous les établissements, quels qu'ils soient. Or, la note grotesque ne pouvait manquer. En effet, c'est un socialiste, M. l'échevin Pladet, qui a dans ses attributions la surveillance des œuvres. Or, M. Pladet est président des Restaurants Bruxellois. Le voilà donc chargé de se surveiller et de se contrôler lui-même, ainsi que les copains de son parti embusqués dans ces fromages... Sera-ce sérieux?

(A suivre.) **Marc de Salm.**

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMANDS

BERLIN, 7 mai (Officiel du soir):
Rien de nouveau des théâtres de la guerre.

SIGNATURE DE LA PAIX AVEC LA ROUMANIE.

BERLIN, 7 mai (Officiel):

Le traité de paix avec la Roumanie a été signé ce matin, à 11 heures, par les plénipotentiaires des quatre puissances coalisées. La séance solennelle au cours de laquelle eut lieu la signature de la paix, a été présidée par M. von Kühlmann, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, au château de Cotroceni et dans la chambre même où fut décidée la participation de la Roumanie à la guerre mondiale. La paix portera le nom de « Paix de Bucarest ». Le texte du traité sera publié incessamment.

BERLIN, 7 mai (Officiel, midi):

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

L'action d'artillerie sur les fronts de combat a été vive à l'aurore. Pendant la journée, elle est restée généralement minime. Sur la rive septentrionale de la Lys, des agressions de compagnies anglaises ont échoué. Entre l'Ancre et la Somme, l'ennemi a engagé des Australiens pour une attaque entreprise la nuit. De part et d'autre de la route Corbie-Braye, ils ont pu atteindre notre ligne avancée. Pour le reste, leur assaut exécuté à deux reprises s'est écroulé avec des pertes élevées devant nos postes. Le duel d'artillerie a persisté ici avec une grande force jusqu'à l'aube.

Au sud de Brimont, des détachements d'assaut s'avancèrent au-delà du canal de l'Aisne dans les positions ennemies près de Courcy et ramenèrent des prisonniers.

Sur le reste du front, combats d'avant-postes isolés.

A l'Est.

Dans les installations de port de Marioupol, nous avons été canonnés par des navires russes.

Front de Macédoine :

D'importants détachements anglais ont attaqué hier soir des positions bulgares au sud du lac de Doiran. Ils ont été repoussés.

Théâtre de la guerre asiatique :

Une agression de brigades anglaises partant de Jéricho au-delà du Jourdain vers l'est et le nord-est a subi un échec. Après cinq jours d'un combat acharné, l'ennemi fut rejeté dans ses positions de départ.

Des fractions de troupes allemandes se sont distinguées à cette occasion à côté de leurs camarades turcs.

Le butin enlevé aux Anglais est considérable.

La guerre sous-marine.

BERLIN, 8 mai (Officiel):

Un de nos sous-marins, sous le commandement mérité du lieutenant-capitaine Vieber, a coulé dans la Manche cinq vapeurs lourdement chargés, jaugeant au total 16,000 tonnes.

AUTRICHIEN

VIENNE, 7 mai (Officiel):

Théâtre de la guerre au Sud-Ouest :

Par suite du temps défavorable, le feu d'artillerie a diminué d'intensité.

TURC

CONSTANTINOPLE, 7 mai (Officiel):

Front de Palestine :

L'ennemi a été rejeté sur la rive occidentale du Jourdain. De faibles fractions se maintiennent encore à la tête de pont des deux côtés de la route Jerichow-Tellmineria. D'après les dépositions de prisonniers faits, les pertes subies par l'ennemi se chiffrent jusqu'à 50 p. c., à l'artillerie même jusqu'à 80 p. c. des effectifs engagés. Nos patrouilles ont progressé jusqu'au Jourdain. Au sud de la route, citée plus haut, un de nos régiments de cavalerie est en poursuite acharnée derrière l'ennemi au-delà du Jourdain jusque dans la région de Nebimusa. L'adversaire a perdu de grandes quantités de munitions d'infanterie et d'artillerie, de même que des chevaux et du matériel d'équipement et autre matériel de guerre. Sur la rive occidentale du Jourdain, activité animée de l'artillerie.

Sur les autres théâtres de la guerre, rien d'essentiel à annoncer.

FINLANDAIS

COPENHAGUE, 7 mai (Du quartier-général finlandais):

Les opérations d'épuration du territoire situé à l'ouest et au sud-ouest de Tavastehus se poursuivent. Ces derniers jours, nous avons fait plus de 2,000 prisonniers. Sous la direction du général-major Lindner, les opérations contre la garde rouge dans la région de Kotka et de Frederikshavn ont abouti à des résultats décisifs. Près d'Ingerniss, nous avons fait 1,500 prisonniers et capturé 7 canons et 20 mitrailleuses. Dimanche, nous avons conquis Kotka. Le nombre des prisonniers dépasse 2,000. Une tentative de la garde rouge en vue de gagner la Russie par mer a été déjouée par des navires de guerre allemands. Les troupes marchant sur Frederikshavn ont atteint Berejöski et fait plus de 3,000 prisonniers. L'armée de l'Est s'est emparée des batteries côtières à canons lourds près de Trongsung.

FRANÇAIS

PARIS, 6 mai (Officiel, 3 h. P. M.):

Au cours de la nuit, nous avons exécuté avec succès deux coups de main à l'ouest de Hangard et au sud-est de Noyon. Nous avons ramené des prisonniers. L'ennemi, après un violent bombardement, a tenté d'aborder nos lignes au sud-ouest de la ferme Anchin. Il a complètement échoué et laissé de nombreux morts sur le terrain. En Champagne, un de nos détachements a pénétré dans les organisations ennemies de la région au nord-de l'Oivre (ouest de Reims); après un vif combat, au cours duquel il a infligé des pertes sérieuses à l'ennemi, il est rentré dans nos lignes ramenant un nombreux matériel. En Lorraine, dans la région d'Abancourt, un de nos détachements de reconnaissance a fait, après combat, des prisonniers sans subir de pertes. Rien à signaler sur le reste du front.

PARIS, 6 mai (Officiel, 11 h. P. M.):

Assez grande activité des deux artilleries au nord et au sud de l'Avre, sans action d'infanterie. Rien à signaler sur le reste du front.

ITALIEN

ROME, 6 mai (Officiel):

Dans la vallée de Volsarsa, nous avons repoussé un détachement ennemi par le feu le plus violent de nos mitrailleuses et de notre artillerie, comme il s'approchait de nos lignes, du fond de la vallée. Sur le plateau d'Asiago, une patrouille anglaise envahit les tranchées ennemies et ramena des prisonniers. Sur tout le front, action d'artillerie ennemie modérée, avec une intensité plus vive dans la région du Tonale, dans la vallée de Lagarina, dans la région de Posina et d'Astico, sur le plateau d'Asiago et le long de la Piave inférieure, depuis Zenson jusqu'à la mer. En Albanie, une de nos patrouilles franchit la Vojusa pendant la nuit du 5 au 6 mai et surprit un poste ennemi près de Remsi, lui infligeant des pertes et faisant des prisonniers. Dans la nuit du 4 au 5 mai, nos aviateurs ont bombardé à l'aube des buts militaires au sud de Fieri.

ANGLAIS

LONDRES, 6 mai (Officiel):

Une opération réussie de peu d'envergure a été exécutée par nous hier soir, entre la Somme et l'Ancre, à l'ouest et au sud-ouest de Morlancourt. Notre ligne, dans cette région, fut avancée sur un front considérable, malgré la forte résistance de l'ennemi, qui a subi de graves pertes. Plus de 50 prisonniers, deux mitrailleuses et un mortier de tranchée ont été capturés par nos troupes.

Nos pertes furent légères.

Un engagement localisé, qui eut lieu hier soir, près de Locon et à la rivière de Lave, a eu une issue favorable pour nous. Nos positions dans cette région furent améliorées.

Sur le reste du front, la situation est inchangée. Nous avons fait plus de 200 prisonniers par une opération localisée réussie, exécutée pendant la nuit, près de Morlancourt. Des tentatives d'attaque ennemies, entreprises hier soir et ce matin au sud de Loker ont été chaque fois repoussées par des troupes françaises. L'action d'artillerie réciproque a été continuée pendant la journée. Au nord de la Lys, notre artillerie provoqua des incendies derrière les lignes ennemies.

Dernières Dépêches

LA PAIX SIGNEE ENTRE LES PUISSANCES CENTRALES ET LA ROUMANIE.

Bucarest, 7 mai. — Le soir du 6 mai, les négociations de Bucarest ont été définitivement clôturées, de sorte que la signature de tout le traité pouvait être attendue pour le 7 mai. La veille, le feld-maréchal général von Mackensen avait invité toutes les délégations à un dîner auquel assistaient également le président du conseil Marghiloman et le ministre des affaires étrangères Arion, ainsi que les autres négociateurs roumains. Au cours d'une allocution, le feld-maréchal général von Mackensen a rendu hommage à l'importance du travail effectué par les hommes d'Etat et a félicité les plénipotentiaires du beau succès obtenu, en faisant remarquer que la paix roumaine consacrait la fin de la guerre à l'Est. Il exprima en même temps l'espoir que la Roumanie marcherait vers un avenir heureux, basé sur cette paix, et conclut en proposant aux assistants de boire à l'essor, à la prospérité et à l'amitié de leurs pays respectifs.

Vienne, 7 mai. — De la «Nouvelle Presse Libre» : Le traité commercial avec la Roumanie sera probablement valable jusqu'en 1930. Les accords concernant la vente du superflu des céréales par la Roumanie aux Puissances Centrales ont été définitivement conclus pour 1918. Les Puissances Centrales s'engagent, de leur côté, à approvisionner la Roumanie de produits industriels en vue de ses buts économiques.

Les contre-attaques au Kemmel.

Berlin, 7 mai. — Les luttes d'artillerie qui se poursuivent journellement près de la colline de Kemmel et qui se sont également accrues passagèrement depuis le canal de l'Yser jusqu'à Bailleul à une plus grande intensité le 6 mai, montrent que la lutte pour cette importante position de hauteur n'est pas encore abandonnée par l'Entente. Des prisonniers français et anglais tombés entre les mains des Allemands au cours des récents combats, confirment toujours de nouveau que le but visé par l'Entente est la reprise absolue de cette colline.

Entre l'Ancre et la Somme.

Berlin, 7 mai. — Au cours de l'attaque stérile déjà mentionnée entre l'Ancre et la Somme, que l'ennemi a prononcée avant le lever du jour, le 5 mai, sur une largeur de 4 km., il a de nouveau lancé en avant en première ligne des Australiens. Ils ont subi de lourdes pertes et ont abandonné de nombreux blessés entre nos mains.

Le sort de Laon.

Berlin, 7 mai. — Les Français ont de nouveau bombardé à coups de l'artillerie lourde la ville de Laon. Plusieurs indigènes français en sont tombés victimes, soit tués, soit blessés.

Préparatifs de retraite anglaise.

Berne, 7 mai. — Du «Bund» : Le maréchal Haig est actuellement en train d'évacuer Ypres et Poperinghe et s'occupe de mettre en sûreté le dépôt gigantesque de la 1re et de la 2e armées britanniques, derrière Hazebrouck, afin de ne pas le laisser tomber aux mains des Allemands. Jusqu'à l'accomplissement de cette tâche, des divisions françaises d'élite organisent la résistance au Kemmel et en divers autres secteurs où jusqu'ici les Anglais avaient repris la défense. Récemment, Foch a même envoyé en Flandre la « division de fer », du 20e corps d'armée français.

La Convention congolaise entre la Belgique et l'Entente.

Essen, 7 mai. — On mande de La Haye au «Rheinische-Westfälische Zeitung» : Quelques ex-députés belges séjournant à La Haye auraient reçu dernièrement des nouvelles fort alarmantes au sujet de l'arrangement particulier intervenu le 3 février 1915 relativement au district congolais de l'Uganda. Il paraît que ce territoire aurait dû être mis par la Belgique à la disposition des alliés à titre de garantie pour les avances de fonds qu'elle a reçues de l'Entente. Or, depuis quelque temps, le gouvernement belge subirait la pression du gouvernement britannique désireux d'obtenir son consentement à une convention économique faisant partie du programme anglais déjà connu, programme s'opposant à ce que l'Allemagne reçoive d'outre-mer des matières premières ainsi que des produits coloniaux. Actuellement déjà, les fonctionnaires anglais exerceraient leur contrôle sur la navigation fluviale des Belges au Congo, et des douaniers britanniques auraient été préposés aux postes de douane ainsi que dans les ports congolais.

L'Entente reste à Arkhangel.

Stockholm, 7 mai. — L' «Aftonbladet» publie d'intéressants détails fournis par un observateur non-suédois qui a visité récemment les ports russes de la mer de Glace dans le Nord. Il y a vu de ses yeux, cinq grands navires de guerre, dont deux dreadnoughts, appartenant en partie à la France, à l'Angleterre et à l'Italie. Il évalue les troupes de l'Entente qui se trouvent à Arkhangel à 5000 hommes, dont de nombreux officiers. Cette nouvelle confirme à nouveau les bruits antérieurs des plans de l'Entente en vue de s'établir en Russie septentrionale, bruits qui avaient été officiellement démentis par l'ambassadeur anglais Stockholm.

Les manigances de l'Entente en Extrême-Orient.

Berlin, 5 mai. — Le commissariat du peuple pour les affaires étrangères à Moscou a adressé une circulaire à tous les représentants des gouvernements étrangers à Moscou, où il est dit : « Les documents trouvés au cours de la perquisition pratiquée à Vladivostock chez l'agent des conspirateurs pékinois Koloboff, donnent une idée complète des relations amicales qui existent entre les consuls locaux de l'Entente et une partie des délégués pékinois. Ils préparent une révolution à l'aide de forces est-asiatiques anti-révolutionnaires, en vue de réablir leur domination sur le peuple à assujettir, et sont prêts à faciliter dans ce but l'entremise étrangère. C'est pourquoi le commissariat du peuple exige des gouvernements d'Angleterre, de France et des Etats-Unis : 1) la révocation des consuls impliqués dans cette affaire; 2) une enquête immédiate au sujet de leurs faits et gestes; 3) la déclaration ouverte et nette, au gouvernement des soviets, de leur prise de position vis-à-vis des bandes de conspirateurs anti-révolutionnaires du gouvernement sibérien soi-disant autonome. » La circulaire est signée « Tschitscherine ».

Les pourparlers anglo-hollandais.

Amsterdam, 6 mai. — Avant-hier mardi, un journal de notre ville annonçait que les pourparlers économiques avec l'Angleterre avaient abouti à une solution favorable. On y ajoute cette information, venant de La Haye, comme quoi il ne peut être question de pourparlers économiques avec l'Angleterre. Il s'agirait exclusivement d'une convention intervenue entre les fabricants hollandais de margarine et les firmes anglaises pratiquant la production de la livraison de margarine. Jusqu'à présent, on avait pu utiliser en Hollande 30 p. c. de la margarine fabriquée avec des matières premières anglaises, mais le gouvernement britannique aurait récemment demandé des modifications concernant la margarine envoyée et utilisée en Hollande. D'après des informations reçues par le correspondant de l' «Algemeen Handelsblad», il n'y aurait eu, depuis la réquisition des navires hollandais, aucune négociation avec les alliés relativement à une convention tablant sur la « Basis of agreement ». On attendrait d'avoir constaté ce que feront les alliés en vue d'aboutir à un règlement définitif. Comme, en fait, la Hollande a déjà réalisé les compensations de services attendues d'elle par les alliés en vue de faciliter les importations, c'est maintenant de ces derniers qu'il dépend de reprendre les négociations.

La prétendue offensive pacifiste et la presse française.

Berne, 7 mai. — Toute la presse française s'occupe de la prétendue offensive pacifiste des puissances centrales. Naturellement, la plupart des journaux s'y opposent, parce que, disent-ils, il ne peut y avoir là-dessous qu'un piège tendu par l'Allemagne à l'Entente afin d'amener la zizanie chez celle-ci. Seuls, quelques organes socialistes envisagent la situation sous un autre point de vue. Ainsi, le « Journal du Peuple » insinue qu'en fin de compte, il faudrait laisser la diplomatie jouer, elle aussi, son rôle dans la guerre. L'« Eclair » trouve qu'on aurait absolument tort de prendre position contre les négociateurs officieux, que ce serait le moyen de ne jamais pouvoir

aboutir à la paix. Si l'on veut attendre que l'Allemagne envoie son émissaire officiel, nanti d'instructions précises, dit le journal, on pourrait bien voir la guerre durer tout un siècle. Il serait préférable, plutôt que de douter en principe de la sincérité de l'offre, de commencer par se mettre d'accord sur un terrain susceptible de former base pour un conciliabule préliminaire : chose qui, malheureusement, est bien plus difficile que de guerroyer par les armes.

Les audiences impériales à Berlin.

Berlin, 7 mai (officiel). — L'Empereur a reçu hier le rajah indou Kumat Pratap; il a ensuite entendu la conférence du chef du cabinet civil et a reçu la visite du colonel von Kastenmien, attaché militaire danois.

Une assemblée pacifiste dispersée en Angleterre.

Amsterdam, 7 mai. — D'après les journaux anglais, la troupe ainsi qu'une foule de personnes civiles auraient dispersé hier, à Leicester, une réunion où le délégué socialiste Ramsay Macdonald, qui prononçait un discours, trouvait regrettable que le gouvernement anglais eût laissé passer les offres présentées par la correspondance de l'Empereur d'Autriche; ajoutant que maintenant, vu l'offensive allemande au front Ouest, il redevenait beaucoup plus difficile de renouer des pourparlers de paix. La police aurait eu peine à préserver l'orateur de l'agression de la foule, qui aurait même pris d'assaut la tribune.

L'Irlande hostile au service obligatoire.

Londres, 6 mai. — Lors d'une assemblée protestataire, tenue contre l'application du service obligatoire, à East Mayo, où elle avait réuni 25,000 personnes, Dillon, chef des nationalistes irlandais, et Devalera, chef du parti sinnfeiner, ont pris la parole, le premier pour engager les Irlandais à rester unis, ne fût-ce que deux mois encore, après lesquels ils auraient raison du service obligatoire, qui, affirmait l'orateur avec conviction, finirait par provoquer la culbute du gouvernement, alors qu'en laissant persister leurs discordes intestines, ils ne feraient que coopérer à l'action militariste; Dillon fit ressortir que le clergé catholique devrait se mettre à la tête du mouvement. Quant à Devalera, il exposa que si, à vrai dire, ses partisans soutenaient les nationalistes dans leur opposition contre le gouvernement, ils n'en abandonnaient pas, pour cela, leur lutte contre les candidats nationalistes pour les élections de membres suppléants à East Cavan; que le parti sinnfeiner ne tenait compte que du suffrage des électeurs.

A Limerick et à Waterford il y aurait eu, dimanche, contre le service obligatoire, des manifestations ouvrières avec participation de plusieurs milliers de personnes.

Finlande et Carélie.

La Haye, 7 mai. — On mande de Helsingfors au « Times » que, du côté finlandais, il y aurait eu des tentatives de pénétrer dans la Carélie russe. On tiendrait à ce que le règlement des affaires nationales fût laissé à la discrétion de la population elle-même. Si une forte majorité se déclarait, en Carélie, favorable à une réunion avec la Finlande, on n'y verrait aucun inconvénient.

La question de la royauté finlandaise.

Stockholm, 7 mai. — Le « Dagons Nyheter » mentionne une proposition aux termes de laquelle la question de la royauté finlandaise serait tranchée par voie de plébiscite. Toutefois, les membres du parti vieux-finlandais et du parti suédois y seraient opposés, estimant qu'une agitation violente aurait pour effet d'aggraver encore la division dans le pays. On proposerait donc de s'en remettre, pour la décision, à l'armée de milice citoyenne qui a délivré le pays, quant à fixer la constitution et à déterminer s'il y a lieu à constituer royaume ou république. Le Parlement du pays ne pourra se réunir que dans quelques jours.

ETRANGER

HOLLANDE. — *Ajournement de l'introduction du service civil.* — L'«Algemeen Handelsblad» annonce que le projet de loi sur le service civil n'a pas été compris dans la série de projets de loi au sujet desquels le président de la Deuxième Chambre a dit à la séance de mardi qu'ils seraient encore discutés pendant la session actuelle. Il en résulte que la discussion du projet de loi sur le service obligatoire sera ajournée de fait jusqu'à la session prochaine.

Les exportations des Indes arrêtées. — Le correspondant de l'«Associated Press» à Washington mande que l'interdiction hollandaise d'exportation au départ des Indes Néerlandaises est entrée en vigueur dès le 22 avril. Elle provoque une certaine surprise dans les cercles officiels, surtout en ce qui concerne l'interdiction d'exporter de l'étain et du minerai d'étain. Les Etats-Unis ont acheté l'année dernière aux Indes Néerlandaises environ 16,000 tonnes d'étain. Ces minerais sont nécessaires à la fabrication des munitions et pour la conservation des vivres. La production américaine n'est que de 90 tonnes. Il est probable que l'on s'adressera à la Bolivie pour les livraisons à venir.

FRANCE. — *Le désarroi à Paris.* — Ces jours derniers, à Paris, dit le «Matin», onze pères et mères de famille ont été condamnés, les uns à onze francs d'amende, les autres à un jour de prison. Leur faute: ils n'avaient pas envoyé leurs enfants à l'école.

La carte de tabac en France. — Le maire de Salon (Bouches-du-Rhône) vient de prendre un arrêté instituant une carte de tabac pour tous les fumeurs de la commune, à partir de l'âge de dix-sept ans; cette carte donnera droit à un paquet de tabac ou de cigarettes ou à fr. 0.75 de cigares au fur et à mesure... de chaque attribution par la régie. Une affiche à la porte de la mairie fera connaître de quel numéro à quel numéro les porteurs de cartes seront servis.

Echos et Nouvelles

A IXELLES. POUR LES SECOURUS.

Il est tenu à la disposition des bénéficiaires du secours alimentaire de la commune une certaine quantité de bons pour ressemelages en bois de chaussures au prix uniforme de un franc, placement compris. Les inscriptions sont reçues au musée communal, chaque semaine, suivant celles des paiements du secours alimentaire, les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 et de 1 h. 1/2 à 4 heures. La seule condition exigée des intéressés c'est de posséder des chaussures pouvant supporter le ressemelage en question.

Il reste également quelques bons pour ressemelage en cuir, pour chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants aux prix respectifs de fr. 6.00, 4.50 et 3.50. La même condition que ci-dessus est exigée et l'inscription est reçue de même. (A.)

LE CONSEIL COMMUNAL DE KOEKELBERG

s'est réuni lundi sous la présidence de M. Bossart, bourgmestre. Après avoir délibéré en comité secret sur différentes questions d'ordre purement administratif, le conseil entre en séance publique à 8 h. 1/2. Le conseil adopte le compte de l'église anglicane du Christ pour l'exercice de 1916 et le budget de la même église pour 1918, et vote des crédits supplémentaires au budget des hospices civils pour l'exercice 1918, afin de liquider les indemnités familiales de vie chère aux employés de ce service. Une majoration de l'intervention pécuniaire de la commune dans les dépenses pour les cantines maternelles, mise aux voix, a été votée. Le conseil décide de contracter un emprunt avec la Société du Crédit Communal pour l'achat de pommes de terre nécessaires aux habitants de la commune, ainsi qu'un autre emprunt à court terme, pour les besoins extraordinaires, paiement des traitements des employés, salaires des ouvriers, bienfaisance, etc. Le conseil vote ensuite le budget communal pour l'exercice de 1918. (a.)

Chronique Théâtrale

A LA BONBONNIERE. — L'Art de Salon, tel fut le sujet de la causerie que M. Marcel Lefèvre détailla en termes verveux où l'esprit et l'humour foisonnaient sans préjudice de l'à-propos et de la justesse des jugements.

Se firent applaudir en intermèdes Mme L. Lefèvre (diseuse), M. J. Lefèvre, un violoncelliste qui promet beaucoup, et M. M. Van Volxem dans ses monologues récités avec une aisance parfaite. Quant à M. Marcel Lefèvre, outre sa causerie, qui fut très applaudie, il fut cette fois, comme toujours, bissé dans ses chansons. Cette matinée, organisée sous la direction artistique et entendue de M. Léo Bert, fut digne des Lundis Mondains précédents. *Georgius.*

FAITS DIVERS

ACCIDENTS DE LA RUE. — L'enfant Vermersch Joseph, 2 1/2 ans, de la rue des Charbonniers, en jouant rue du Progrès, est allé se jeter sous un camion qui passait au trot. Le pauvre petit a été grièvement blessé. (A.)

LES VOLS A BRUXELLES. — Dans le magasin de M. Lambré, teinturier, boul. Militaire, 58, à Ixelles, on a volé une quantité d'objets teints.

— Chez les époux Oriens-Hubet, rue Keyenveld, 105, on a volé 4 pantalons, 2 habits, 2 jaquettes, etc.

— Chez l'épouse Drosselaers, rue Jules Bouillon, 12, on a volé un manchon en fourrure, des ouvrages de broderies, etc.

— Chez les époux Wynhaeven, rue Cans, on a volé cinq paires de draps de lit, 6 nappes, 43 essuie-mains, 8 taies d'oreillers, 2 costumes, etc.

— Chez les époux Libotton, ch. de Boondael, 477, on a volé plusieurs costumes, 10 jupons, du linge, etc.

— Pendant que Mme Vve Collin, de la rue du Général Capiaumont, faisait ses dévotions à l'église St-Antoine, av. Nouvelle, à Etterbeek, on lui a volé sa sacoche renfermant 250 fr.

— On a pillé la maison de M. Delhan, rue Américaine, 33, actuellement à l'étranger. On y a enlevé 200 bouteilles de Bordeaux, des serviettes, des nappes, des vêtements, 12 paires de draps de lit, etc.

— M. Ledent Joseph, négociant, ch. de Waterloo, en descendant du tram vicinal, a été délesté de son portefeuille renfermant 300 mark.

— Sur le tram No 50, on a volé 230 fr. à M. Louis Declercq, de la rue Théodore Verhaegen.

— Dans les ateliers de la Société Anonyme «Tantôt Frères», rue de l'Orient, à Etterbeek, on a volé des courroies de transmission. (A.)

BRUXELLES-KERMESSE est le seul Music-Hall de la capitale qui engage toutes les plus grandes vedettes du moment.

UN MAGASIN PILLE. — *Arrestations.* — L'agent Rampelberg, de St-Josse, rencontra hier soir, rue Linnée, deux individus portant des paquets. Le policier les ayant interpellés, ils répondirent que c'étaient des marchandises qu'ils avaient achetées et qu'ils apportaient chez eux. L'agent les invita à l'accompagner au commissariat. Aussitôt, ils jetèrent leur fardeau dans les jambes du policier et prirent la fuite. L'un d'eux fut arrêté. C'était Augustin N., de la rue du Cardinal. Les sacs contenaient des cigares. Pendant que M. l'officier de police Devrient, de la rue des Croisades, interpellait l'individu qu'on lui avait amené, se présenta au commissariat M. Elbaum, négotiant en tabac et cigares, de la rue Linnée, qui se plaignit que son magasin avait été pillé. Il reconnut aussitôt une partie de ses marchandises enfermées dans les sacs qu'on venait d'apporter. En pratiquant une perquisition chez N., l'officier de police retrouva la totalité des marchandises volées chez M. Elbaum. Le tout a été saisi, il y en avait pour 25,000 fr. Les deux voleurs avaient fait sept incursions consécutives dans le magasin. Le second individu est un nommé B. Louis, de l'av. Dailly. Tous les deux ont été écroués. (A.)

COMMUNIQUÉS DES THÉATRES

BOURSE. — La réouverture du théâtre aura lieu définitivement ce soir. Le spectacle est consacré à la douzième représentation de *Quo Vadis,* en l'honneur de M. Becker et de Mme Dupuis Becker.

WINTER. — *Les Cabotins* intéressent tellement le public, amateur de fine comédie, que nombreuses sont les demandes de voir encore se prolonger ce spectacle. Néanmoins, vendredi passera *Montmartre.*

NOUVEL ALCAZAR. — A l'occasion de l'Ascension, demain jeudi, deux représentations de *Marie Passoire.*

VIEUX-BRUXELLES. — La 1re de *L'Amour à Bruxelles* aura lieu ce soir, avec Mmes Lermigneau, Deltenre et Marthe Latour, et de MM. Du Prez et Charlier.

VAUDEVILLE. — La première du *Chopin* s'est déroulée hier devant une salle archi-comble. Le public a longuement applaudi les excellents interprètes de cet excellent vaudeville.

BONBONNIERE. — Un nombreux public accourt chaque soir pour applaudir l'excellente troupe dans *Un Voyage d'Agrément.*

OLYMPIA. — *L'Histoire du Crocodile* continue à faire salle comble à chaque représentation. Demain, il y aura matinée de ce charmant spectacle. Jeudi soir, *Brussel 'T es Goed.* La location est ouverte tous les jours à partir de 11 h.

SCALA. — La revue *7 ou 9 à la Scala!* sera donnée en matinée, à 4 h. et le soir, à 8 h., demain jeudi, à l'occasion de l'Ascension.

MOLIERE. — Ce soir, à 8 h., soirée de gala au bénéfice de Mlle R. Christian. Location tous les jours, de 11 à 8 h.

GAITE. — *Rosse-ton en la,* la 3e et dernière version de la satirique revue de MM. Maillard et Roger, a obtenu dès la première un succès considérable

TROCADERO. — Demain jeudi, deux représentations du *Baron de Batz,* l'amusante pièce historique et policière, à laquelle Mme Hodiamont et M. Monret donnent une allure si animée.

LA CIGALE. — A la demande générale, reprise du *Jockey 5,* grand drame de sport en 5 parties. Ce drame dépasse en action les grands succès du film: le Jockey de la Mort, Protéa, etc. (581)

Théâtres et Concerts

MERCREDI 8 MAI 1918.

Bourse. — 7, Quo Vadis.
Galeries. — 7 1/2, Messaline.
Bois Sacré. — 8, Brichanteau.
Bonbonnière. 8, Un Voyage d'agrément.
Folies. 8, Peperbol de Marskramer.
Molière. 8, La Dame aux Camélias.
N. Alcazar. — 8, Marie Passoire.
Gaieté. — 8, Encore plus Rosse.
Olympia. — 8, L'Histoire du Crocodile.
Scala. — 8 h., 7 ou 9 à la Scala.
Trocadéro. — 7 1/2, Baron de Batz.
Vaudeville. — 8, Le Chopin.
Vieux-Brux. 8, L'Amour à Bruxelles.
Winter. — 7 3/4, Cabotins!!
Alhambra. — 8, La Divorcée.
Panthéon. — Séance perm. de 3 à 11 h.
Brux.-Kermesse, r. d. Pierres, 2 orch., 35 mus. Ce soir : Prof. De Beschop, illusion. mod.; Molders, fin diseur; Prince Brothers, follichi sensat.; cél. Troupe Sandwisch, vr. rois du tapis.
Kursaal. — 8, Variétés et Bruxelles Nouveaux thés (revue).
Vieil Heidelberg. — Concert symphonique à part. de 4 h. 49, rue de Laeken. 426
Salle Gresham, Pl Royale. 5 et 9 h. Poèmes lum. Théât. d'ombr. Ttes dernièr.
Concerts Artistiques de Brux., 53, Gal. du Commerce. — Lundis, merc., jeud., sam., gr. conc. voc. et instr. de 8 à 11 h. Dim. et fêtes spect. perm. de 4 à 11.
Taverne Richard, 4, r. de la Montagne, gd conc. symph. Rest. cuis. soignée. 532

Anciens Etablissements Pieper

Société anonyme. — HERSTAL.

Exercice 1916-1917.

Rapport du Conseil d'administration
à l'assemblée générale ordinaire
du 5 mars 1918.

Messieurs,

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en remplacement de feu M. Bruno Clarus, nous avons appelé aux fonctions de directeur technique M. Franz Bornmüller, qui, pendant de longues années, a été attaché à la direction d'établissements similaires aux nôtres.

Enfin, nous avons estimé utile de créer le poste de directeur commercial et avons appelé à ces fonctions M. Hans Schaum, qui depuis longtemps déjà était chef de notre service commercial.

Messieurs,

Nous conformant aux prescriptions légales et statutaires, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de pertes et profits de notre Société, arrêtés au 30 septembre 1917.

Toutefois, n'étant pas encore rentrés en possession des livres de notre Société, les postes « Clients et Fournisseurs » sont établis en conformité des évaluations dont il vous a été donné connaissance lors du dernier bilan approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 6 mars 1917.

ACTIF

I. — *Obligations à la souche.*

2,000 oblig. à 4 1/2 % de chacune	1,000,000.—	
190 oblig. 4 1/2 % sorties aux 3 tir.	95,000.—	
1,810 oblig. à 4 1/2 %		905,000.—

Représente les obligations 4 1/2 p. c. non émises.

II. — *Actif immobilisé.*

Valeur industr. et commerciale	300,000.—

Ce poste est amorti complètement par sa contre-partie «Amortissements» portés au passif.

Immobilisations et prem. établissement	1,073,296.84
Sans changement	
Matériel et outillage	3,085,183.01

Ce poste ne présente aucun changement par suite de ce que, comme l'année dernière, nous avons amorti par la fabrication les nouvelles installations de l'exercice.

Frais de deuxième émission d'obligations	102,783.—

Ce poste est amorti complètement par sa contre-partie «Amortissements» portés au passif.

III. — *Actif réalisable.*

Serv. financ.: Caisse, banques, effets à recevoir	420,857.50

Ce poste ne nécessite aucune explication.

Matières en magasins et en cours de fabrication	2,175,618.82

Alors que l'année dernière la fabrication a pu être alimentée en grande partie par les matières trouvées en magasins lors de la reprise du travail en janvier 1915, nous avons été obligés de procéder, dans le courant de cet exercice, à de larges approvisionnements, et ce en prévision de la hausse continuelle et de la rareté de certains produits. Vous saurez apprécier cette mesure de prudence.

Clients	2,160,238.01

L'augmentation de ce poste provient du développement de notre chiffre de vente.

IV. — *Comptes d'ordre.*

Fonds de caisse de secours	6,493.77
Titres en dépôt	22,000.—

Ces postes ne nécessitent aucune explication.

PASSIF

I. — *Passif envers la Société elle-même.*

Capital: 15,000 actions ordinaires sans désignation de valeur		Pour mém.
20,000 actions privilégiées de 100 francs chacune		2,000,000.—
Réserve légale		9,922.48
Amortissements: Ce poste comprend le relevé de tous les amortissements des exercices antérieurs		1,684,916.69
et les amortissements de cet exercice		716,346.16
	Fr.	2,401,262.83

Remarque. — Nous sommes d'avis d'enlever de ce poste, pour le bilan prochain, les amortissements afférents à la valeur industrielle et commerciale, soit 300,000 francs, et les frais de deuxième émission d'obligations, soit 102,783 fr.

De cette manière, les dits postes disparaîtront de l'actif du bilan, qui ne renseignera donc plus que les valeurs réalisables.

Notre poste *Amortissements* ressortira donc à	2,401,262.85
	— 402,783.—
Fr.	1,998,479.85
Contentieux	21,626.—

La diminution de ce poste provient de la liquidation de certaines affaires en litige.

II. — *Passif envers les tiers.*

Emprunt: 1000 obl. 5 % de 500 fr.	500,000	
484 ob. sorties aux 12 tir.	242,000	
516 obligations		258,000
4000 o. 4 1/2 de 500	2,000,000	
399 ob. sorties aux 3 tirages	199,500	
3061 obligations		1,800,500
		2,058,500

III. — *Dettes avec gages.*

Créance hypothécaire sur parcelle Mélotte	20,000

IV. — *Dettes sans garanties réelles.*

Obligations échues	24,500

Ce sont les obligations sorties au dernier tirage et non encore présentées au remboursement.

Coupons d'obligations	27,698.83

Ce sont les coupons échus et non encore présentés au remboursement, augmentés du prorata d'intérêts des coupons n. 25 de l'emprunt 5 p. c. et des coupons n. 17 de l'emprunt 4 1/2 p. c.

Dividendes	26,600.—

Représente les dividendes non encore touchés.

Impôts sur coupons d'obligations	277.88

Impôt de 6 p. c. sur coupons payés, somme que nous tenons à la disposition du gouvernement.

Service financier: Banque	2,508,042.97

La majoration de ce poste se justifie par l'augmentation des postes «Matières en magasin et clients».

Avance sur fournitures	496,750.—
Salaires	37,326.78

Salaires imputés à la fabrication et non encore payés à l'époque du bilan.

Fournisseurs	358,681.25

V. — *Comptes d'ordre.*

Caisse de secours	6,493.72
Administrateurs et commissaires déposants	22,000.—

Ces postes ne nécessitent aucune explication.

VI. — *Comptes de résultat.*

Profits et pertes: Bénéfice net	231,782.14

PERTES ET PROFITS

Solde à nouveau		28,546.18
Bénéfice brut		1,195,580.72
C'est le bénéfice brut de l'exercice.		
Coup. d'obligations	55,248.72	
Contributions	13,593.83	
C'est la taxe sur les bénéfices imposables.		
Intérêts, escomptes et frais de banques	207,155.93	
Amortissem. divers	716,346.16	
Ce sont les amortissements de l'exercice.		
Bénéfice net	231,782.14	
Fr.	1,224,126.84	1,224,126.84

* * *

Nous vous proposons d'appliquer comme suit ce solde bénéficiaire :

Réserve légale 5 %		11,589.12
Dividende 10 % à savoir:		
Solde de 4 % sur le coupon n° 2	80,000.—	
et le coupon n° 3	120,000.—	
		200,000.—
Solde à nouveau		20,193.04
Fr.		231,782.14

Herstal, le 4 janvier 1918.

BILAN

EXERCICE : 1er octobre 1916 au 30 septembre 1917. Obligations à la souche:

2,000 oblig. 4 1/2 % de 500 fr. chacune	1,000,000.—	
190 oblig. sorties aux trois tirages.	95,000.—	
1,810 oblig.		905,000.—
Actif immobilisé:		
Valeur indust. et comm.		800,000.—
Immobil. et 1er établiss.		1,073,296.34
Matériel et outillage		3,085,183.01
Frais de 2e émiss. d'oblig.		102,783.—
Actif réalisable:		
Serv. financier: Caisse, Banques		
Effets à recevoir		420,857.50
Matières en Magasins et en cours de Fabrication		2,175,618.50
Clients		2,160,238.63
Comptes d'ordre:		
Fonds de Caisse de Secours		6,493.77
Titres en dépôts		22,000.—
		10,251,465.95
Passif de la Société envers elle-même:		
Capital: 15,000 actions ordin. sans désignat. de valeur		Pr mémoire
20,000 actions privil. de 100 fr. chacune		2,000,000.00
Réserve légale		9,923.44
Amortissements:		
Anciens	1,634,916.00	
Nouveaux	716,344.16	
		1,401,202.85
Contentieux		21,626.—
Passif envers les tiers:		
Emprunt:		
1,000 obligat. 5 % de 500 fr. chac.	500,000.—	
484 oblig. 5 % sorties aux 12 tir.	242,000.—	
516 obligat. 5 %	258,000.—	
4,000 oblig. 4 1/2 % de 500 fr. chac.	2,000,000.—	
399 oblig. 4 1/2 % sorties aux 3 tir.	199,500.—	
3,601	1,800,500.—	2,058,500.—
Dettes avec gages:		
Créance hyp. sur parcelle Mét.		20,000.—
Dettes sans garanties réelles:		
Obligations échues		24,500.—
Coupons d'obligations		27,698.88
Dividendes		26,600.—
Impôts sur coupons d'obl.		277.80
Service Financier: Banques		3,568,042.91
Avance sur fournitures		496,750.—
Salaires		37,326.70
Fournisseurs		358,681.26
Comptes d'ordre:		
Caisse de Secours		6,498.77
Administrateurs et commissaires déposants		22,000.—
Comptes de résultat:		
Pertes et Profits		231,782.14
		10,251,465.95

PERTES ET PROFITS

Coupons d'obligations	55,248.50
Contributions (Bénéfice impos.)	13,593.60
Intér., Escompt. et Frais de banque.	207,155.92
Amortissements	716,346.16
Bénéfice net	231,782.14
	1,224,126.84

Le Conseil d'Administration :
(S.) W. Th. von DEICHMANN.
A. HEILIGER.
R. WENDELSTADT.
A. PFILL.

Solde à nouveau	28,546.18
Bénéfice brut	1,195,580.71
	1,224,126.84

Herstal, le 4 janvier 1918.
Vu et approuvé : 592
Le Commissaire: (S.) H. GULPEN.

ANNONCES 2 FRANCS LA LIGNE

COGNAC

FINE CHAMPAGNE
garantis purs avec passavants
F. B. DE BOCQUET

POTAGE "VATEL"

AUTORISÉ

Boîtes de : 25 potages poireaux;
» 25 » Julienne;
» 25 » Céleri;
» 25 soupe verte

composés de féculents, condiments, jus de viande de bœuf et légumes secs. Meilleur marché qu'aucune ménagère ne pourrait les produire.

AMIDON DES PERLES - AMIDON LEDA

Les perles des amidons de guerre.

Bastin de BRUYN, 24, Rue de l'Evêque, 24, Bruxelles

Seul concessionnaire. 598

Imp. du Bruxellois, 36, r. d. la Caserne.